

ANNEXE 1

Liste des Examens urgents

Pour les examens **signalés par le médecin** avec la mention « URGENT », accompagnés des signes cliniques pertinents et du moyen de communication souhaité, le laboratoire s'engage à délivrer ses examens en urgence et dans les délais suivants :

Délais de rendu :

Prélèvements internes : du prélèvement au rendu de résultat (quel que soit le site de prélèvement)

Prélèvements externes : de la réception du prélèvement au laboratoire au rendu du résultat (quel que soit le site de réception)

Sous-familles	Examens	Délai de rendu ES*	Délai de rendu patientèle directe
Hématologie	Numération plaquettaire Hémogramme (NFS)	< 4h	< 6h
Hémostase	TP/INR TCA Fibrinogène D-Dimères	< 4h	< 6h
Immuno-hématologie	Groupe sanguin phénotype Recherche des Ac irréguliers	< 4h	< 6h
Biochimie	Ionogramme (sodium, potassium, chlore, CO ₂ T, protides), Glucose, urée, créatinine, calcium, lipase. Protéine C réactive (CRP) Troponine	< 4h	< 6h
	βhCG (suspicion de grossesse extra-utérine)	< 6h	< 6h
Microbiologie	Examen cytot bactériologique du LCR	< 6h pour la cytologie	< 6h
	Recherche du paludisme sur lame	< 4h	< 6h
	ECBU si enfant <3 ans ou femme en maternité ou suspicion de pyélonéphrite	Le plus rapidement possible et en < 6h pour la cytologie	Le plus rapidement possible et en < 6h pour la cytologie
Sérologie	Sérologie VIH pour l'indication d'Accident d'Exposition au Sang	< 6h	< 6h

NB : Pour les établissements de santé, la liste des examens urgents est fixée après avis de la commission médicale d'établissement ou de la conférence médicale.

Elle est, éventuellement, annexée à la convention de collaboration entre l'ES et le LBM